

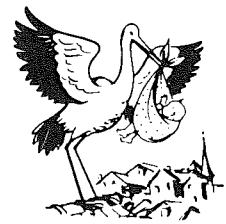
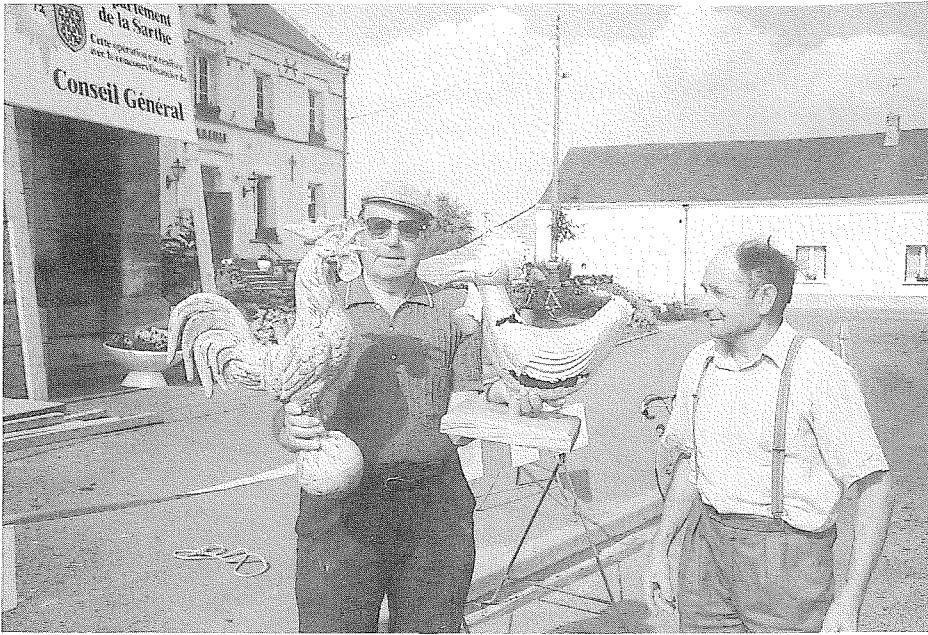
Ecommoy. — Rue Principale



St-Ouen  
en-Belin

JANVIER 89

Le coq est descendu  
(Juillet 1988)



## ÉTAT CIVIL 1988

### Nous avons accueilli en 1988

- Mme WEBERRUSS Paulette, rue Saint Mamert
- M. LOISON Bernard, Le Lion d'Or, Place des Comtes de Belin
- M. et Mme JOUSSE Bernard, La Perrinière
- M. et Mme LACORRE Alain, Le Calibrochet
- M. et Mme LEHOUX Claude, La Lande du Ribet
- M. et Mme MARCHAND-BOUCHEREAU, La Richardière
- M. et Mme HUREAU Gilbert, La Houssarie
- Mme LAUZANNE Yvette, Place des Comtes de Belin
- M. et Mme LAMIE Eddy, Place des Comtes de Belin
- Mlle AUVRAY Catherine, Place des Comtes de Belin
- M. CHEMINEAU J.-François et Mme DASILVA Evelyne, La Bondonnaire
- M. et Mme FLORIN Pascal, La Tuffière
- Mme BOULLARD née BOULON Sylvie, La Touche
- M. et Mme BOULARD Stéphane, La Briolette
- M. et Mme RAGUENEAU Joël, Le Ponceau
- M. et Mme LEDUC Régis, La Pièce, Route de l'Épine
- Mme JARIN Antoinette, Le Terte
- M. de COATAUDON Olivier et Mme THEODORE Karine, La Tuffière

### Ont quitté la commune

- M. COUTURIER Jean-Baptiste, pour Le Mans
- M. et Mme BOULARD Robert, pour Arnage
- M. et Mme BOURGES Alain, pour Écommoy
- M. et Mme BOUTEVIN Raymond, pour Écommoy
- M. et Mme COURTIN Jean-Noël, pour Flée
- M. et Mme HUREAU Pierre, pour Saint-Gervais-en-Belin
- M. et Mme ROCHER Maurice, pour Écommoy
- M. BOULON Jean-Yves et Mme AUBRY Lysiane, pour Moncé-en-Belin

### Naissances

- ICHER Hélène, 26 Décembre 87, Résidence de la Barre
- LETONDOT Benoît-Cyr, 23 Janvier 88, La Maison de Paille
- MAHE Adeline, 1<sup>er</sup> Février 88, Rue St-Mamert
- LAUNAY Maxime, 23 Mars 88, Fay
- LEDUC Matthieu, 25 Juin 88, La Pièce, Route de L'Épine
- ALLARD Thomas, 19 Août 88, Route de l'Aunay
- POUSSE Élise, 21 Août 88, Le Chardonneret
- PASQUIER Baptiste, 4 Septembre 88, La Janverie
- POUSSE Hélène, 13 Octobre 88, Le Laurier
- ARNAUDIES Julien, 29 Octobre 88, Résidence de la Chanvrerie
- BESNARDEAU Maxime, 4 Novembre 88, Place des Comtes de Belin

### Mariages

- ROCHER Jean-Yves et BOULAY Odile, 2 Avril 88
- NEVEU Pascal et SARAZIN Véronique, 25 Juin 88
- BESNARDEAU Michel et LEROI Catherine, 1<sup>er</sup> Juillet 88
- BOUTREUX Joël et BONILLA-COMAS Maria-Carme, 2 Juillet 88
- BOUGARD Régis et LORIOT Nelly, 30 Juillet 88
- LACORRE Alain et LOUVEAU Isabelle, 2 Septembre 88
- AUBERT Dany et GALBRUN Aline, 3 Septembre 88
- COLLET Franck et DEGOULLET Françoise, 3 Septembre 88

### Décès

- BARDET Albertine Veuve JAMIN, 16 Décembre 87, 92 ans
- TISON Marie-Louise Veuve JASPARD, 1<sup>er</sup> Janvier 88, 82 ans
- GUILLARD Marie épouse GALLETT, 17 Mai 88, 85 ans
- BOULLARD Marie Veuve LOYER, 28 Mai 88, 88 ans
- BRUNEAU RAYMOND, 8 Septembre 88, 75 ans
- BRIERE Marie-Louise Veuve GAUTELIER, 26 Septembre 88, 87 ans
- SUARD Jean-Claude, 15 Octobre 88, 43 ans
- GAIE Antoinette Veuve GUIOT, 17 Novembre 88, 101 ans

## Le mot du Maire



J'ai l'honneur, au nom du Conseil Municipal, de vous présenter tous mes voeux de bonheur et de prospérité à l'occasion de la nouvelle année.

Au cours de cette année écoulée, chacun d'entre nous, dans son domaine particulier s'est efforcé à servir de son mieux pour l'intérêt général.

J'adresse tout spécialement mes voeux aux familles qui viennent de s'installer récemment à St-Ouen, je suis certain du bon accueil qu'elles y recevront.

1989 devrait être pour nous l'année de la réalisation de 2 grands projets. Une salle communale et la construction de 8 logements HLM par le Foyer Manceau. Je souhaite que ces deux projets puissent bénéficier d'un auto-financement raisonnable, ce afin de ne pas pénaliser les contribuables de la commune.

Bonne année à Tous.

Jean FROMONT

# ACTIVITÉS COMMUNALES

Commençons notre tour d'horizon des opérations d'équipement 1988 par la 4<sup>e</sup> tranche du réseau d'assainissement. Ces travaux présentent une particularité intéressante. Pendant leur réalisation, tout le monde le sait ! Tranchées dans la rue, circulation alternée, pelleteuses, camions... Mais une fois le chantier terminé, seule la station de relevage des eaux usées peut encore témoigner de l'existence de ce réseau.

A l'heure actuelle, 135 habitations de la commune sont raccordées ou raccordables. L'année 1989 verra la mise en route de la 5<sup>e</sup> et dernière tranche du réseau urbain.

Le chantier le plus spectaculaire de l'année passée est sans doute la réfection du clocher de l'église. Au début, il s'agissait uniquement de réparer une corniche de pierre dégradée par le gel et qui se désagrégait. Il y avait aussi lieu de remettre en place quelques ardoises. Ce travail est peut être banal à effectuer au niveau du sol, mais à plus de 20 mètres de hauteur, c'est très différent. C'est pourquoi un échafaudage important est indispensable.

Horrer ! ! ! Le lattage est délabré, les pointes de fixation rongées par la rouille, les ardoises bien fatiguées, etc... Heureusement que le vent fait preuve de bienveillance et de modération. La charpente par contre conserve un excellent état malgré les infiltrations. La petite intervention du début est devenue un "lifting" complet. Conclusion : on prolonge l'échafaudage vers le haut et on refait la couverture !

C'est l'occasion de vérifier tout le dispositif de protection contre la foudre. Nouvelle surprise (désagréable !), le paratonnerre datant du début du siècle (voir bulletin 1987) n'assure plus qu'une présence symbolique : câble de descente très oxydé, connexions défectueuses, prise de terre douteuse etc... L'édifice est sous protection divine, mais il vaut mieux ne pas tenter le diable. En cette circonstance le coq a eu droit à un toilettage complet ainsi que le plaisir de rencontrer brièvement son prédécesseur (voir photo page 2).

Le coût initial de l'opération qui atteignait 34 000 F. s'est trouvé porté à plus de 170 000 F. (toiture + paratonnerre).

La route de la Maintraie, c'est le serpent de mer qui ressurgit. Le projet a connu bien des vicissitudes : modification du tracé à l'approche de la C.A.D.S., un tourne-à-gauche imposé au débouché sur la RN 138, les chicaneries à répétition d'un riverain. Actuellement le jalonnement est fait, la plupart des acquisitions foncières sont réalisées. Il est grand temps ; la C.A.D.S. vient de doubler les capacités de son site industriel et le misérable revêtement de la route actuelle atteint manifestement la fin de sa carrière.

Il convient de rétablir la vérité, à propos des logements sociaux de la route de l'Aunay, face à la place André d'Averton. Il s'agit là d'une réalisation projetée par la société d'HLM "le foyer Manceau".

C'est une action effectuée à la demande et à l'initiative de la commune, mais pour laquelle elle n'a pas la maîtrise d'œuvre. Le permis de construire est déposé dès le mois de février.

Un contretemps fâcheux apparaît en mai. Le projet initialement prévu pour 8 logements n'est accepté que

pour 5 seulement par la Direction Départementale de l'Équipement. Cette décision dénature complètement le projet ou rend hasardeuse sa viabilité faute de l'aide octroyée par l'état, car dans ce cas les locataires ne pourraient pas bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement). Le Maire prend donc son bâton de pèlerin et va taper aux portes pour plaider fermement la cause du projet. Le chiffre initial de 8 logements est enfin accepté. Le permis de construire est accordé fin septembre.

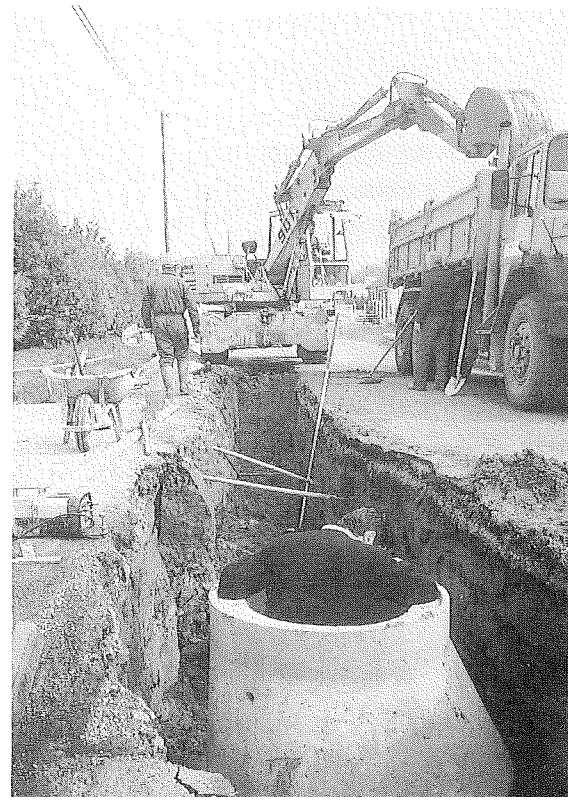
La commune cède bien volontiers le terrain pour le Franc symbolique et s'engage à réaliser les travaux de voirie et de réseau nécessaires. Le fossé d'évacuation des eaux pluviales a déjà été réalisé en mars.

Pour terminer, parlons un peu de ce que certains d'entre nous ont tendance à comparer à l'Arlésienne : la salle communale. Il existe bien sûr des impatiences légitimes et compréhensibles, mais il convient également de ne pas confondre vitesse et précipitation. Le projet a été considérablement remanié afin de minimiser son impact sur un environnement urbain.

Les diverses modifications sont les suivantes : surface augmentée, nouvelle orientation, éclairage diurne différent, accès piétonnier réorganisé, charpente en lamellé-collé, etc... Ces améliorations ne provoquent pas de coût supplémentaire prévisible, ce que tous les contribuables apprécieront.

Il faut aussi intégrer dans l'étude les avis émis par le bureau Veritas chargé de l'expertise en matière de sécurité. Mais un bon dessin vaut beaucoup mieux qu'un long discours, aussi allez vite voir les pages centrales du présent bulletin avant le rendez-vous pour l'inauguration.

Charles GOULARD  
Maire-Adjoint



# ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

## Services existants de l'A.F.R.

- La gymnastique volontaire réunit 25 personnes tous les lundis soirs au gymnase de Chardonneux à St-Biez-en-Belin Du matériel supplémentaire a été acheté comme support de base ce qui permet de diversifier l'activité.
- La bourse de puériculture est proposée au niveau du canton en Mars et en Octobre aux jeunes familles. Nous n'avons pu la réaliser l'automne dernier à la cantine de St-Ouen-en-Belin car le local est trop petit. Nous espérons pouvoir reprendre nos habitudes cette année avec la future salle.

## Vacances enfants

- Deux nouveautés en Juillet 88, nous avons proposé aux enfants de 10 et 11 ans une semaine de vacances à la ferme équestre de Luché Pringé. 10 enfants de St-Ouen et St-Biez ont pu apprécier l'esprit de camp et l'activité poney.

- L'association Familiale Rurale d'Ecommoy nous a laissé portes ouvertes au centre aéré, nous avons obtenu quelques places pour les enfants de notre commune. 5 enfants en juillet ont partagé les activités de la ruche d'Ecommoy, en outre 2 jours de camping à la ferme de la Poissonnière.

## Vacances ados

- Cette année les jeunes se sont déplacés à vélo de St-Ouen à Damigny dans l'Orne. Les temps forts du camp ont été les activités d'équitation et le Canoë kayak, fortement appréciées des jeunes.

- Nous remercions les communes de St-Ouen-en-Belin et St-Biez qui nous ont accordé une subvention exceptionnelle pour les vacances des jeunes. Cette aide financière a été répartie en fonction des besoins entre le centre de vacances à Luché et le camp adolescent.

## Projets pour juillet 89

- Possibilité de quelques places par semaine à la ruche d'Ecommoy.
- Déjà il est prévu de renouveler l'expérience d'une semaine pour les 10-11 ans.
- Un camp adolescent pour 15-16 ans.
- Pensez-y tôt nous n'avons que peu de places, renseignements Mme Marcel Tél. : 43 87 45 55

## SERVICES Aide ménagère et Assistante ménagère

- Deux services en extension, cette année 5 nouveaux dossiers Assistante ménagère ont été enregistrés. Aujourd'hui 16 familles sont aidées, ce qui représente un total de 162 heures mensuelles effectuées.

- Rappelons que le service aide ménagère dépend de la caisse retraite et que dans le service Assistante ménagère le retraité est son propre employeur, mais il peut confier toutes les tâches administratives à l'association familiale rurale.

- Rappelons également le droit à l'exonération des charges patronales de la sécurité sociale pour toute personne âgée de + 70 ans ou de l'un des membres du couple ayant + de 70 ans.

## Phonévie - Présence verte.

- Deux mots déjà entendus ou lus. Il s'agit de 2 systèmes de sécurité pour les personnes isolées ou malades.

### PHONÉVIE :

Il s'agit d'une alarme (poire ou médaillon que la personne porte sur elle). L'alarme déclenchée, l'appareil placé sous le téléphone compose lui-même le premier des trois numéros que l'on a mis en mémoire : celui d'un parent, d'un voisin ou du médecin de famille par exemple si le 1<sup>er</sup> n° ne répond pas, phonévie appelle automatiquement le second puis éventuellement le 3<sup>er</sup>. Il renouvelle sa série d'appels jusqu'à ce que l'un des 3 n° réponde.

### PRÉSENCE VERTE :

Il s'agit d'un dispositif permettant à une personne en situation délicate d'alerter à distance un centre spécialisé, ce dernier déclenchant l'intervention appropriée.

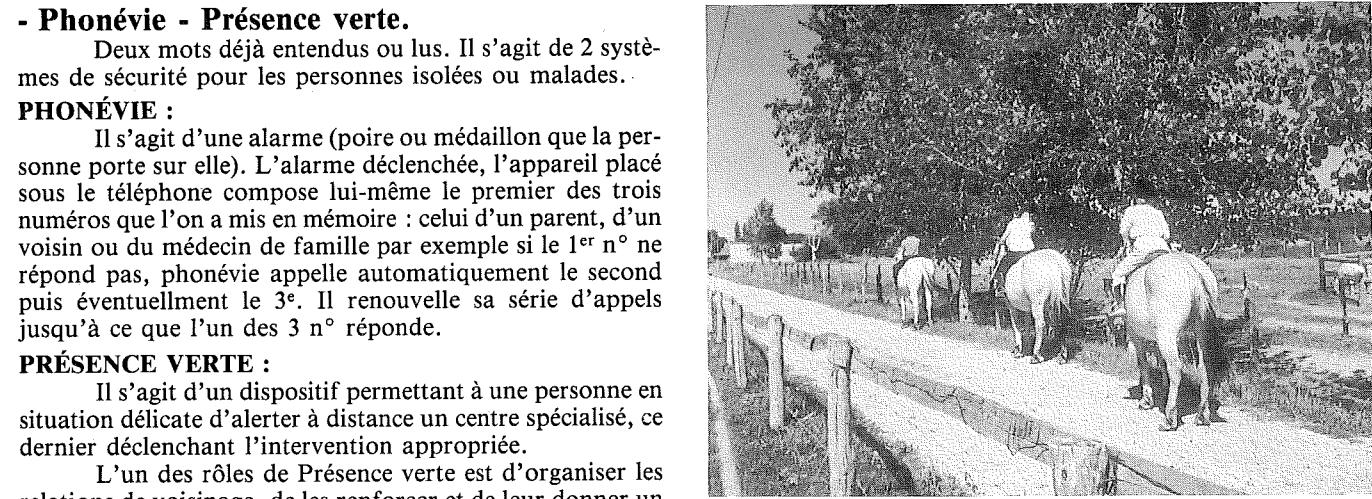
L'un des rôles de Présence verte est d'organiser les relations de voisinage, de les renforcer et de leur donner un sens dynamique et efficace au moment où surgit le problème.

Dans ce cadre, le réseau d'intervention est constitué d'une part par des proches, des parents, des voisins, des amis qui acceptent d'être sollicités et de venir en aide à la personne qui va bénéficier du service de Présence Verte, d'autre part, par le ou les médecins traitants qui suivent habituellement l'abonné et, enfin, par des organismes tels que gendarmerie, pompiers, SAMU, ou autres services susceptibles d'apporter leur concours.

L'appareil peut être acheté ou loué. Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le responsable pour le canton M. Avignon de Moncé-en-Belin Tél. 43 42 03 18

Responsables du service Aide et Assistante ménagère Mme Pousse et Mme Bonnin.

Bureau A.F.R.



# Un sportif de Haut niveau à St-Ouen

Je suis né le 20 Juin 1959 à Pointe à Pitre en Guadeloupe, où j'ai commencé le basket-ball sous la houlette de mon père qui a lui même été un grand joueur de football et de basket. Après avoir formé entre autre Jacques Cachemire, recordman des sélections en équipe de France (245), ainsi que Alain Schol pivot International, il s'occupe aujourd'hui de l'école de mini basket qu'il a créé à Pointe à Pitre il y a maintenant 15 ans.

Dans ma famille tout le monde jouait au basket, mes deux frères, mes deux soeurs et mes parents, mais j'ai été le seul à en faire mon métier. Je suis arrivé en métropole à l'âge de 17 ans, et j'ai signé ma première licence au Stade Français Paris alors en nationale 2. J'étais prêt pour la grande aventure !

Un an plus tard nous étions champions de France et nous montions en nationale 1. International Junior et Espoir j'allais rester 8 ans au sein du club Parisien qui après bien des ennuis végète aujourd'hui en excellence Régionale ! Étudiant à l'École de la Chambre de Commerce de Paris, nous avions aussi une équipe "UNSS" avec les meilleurs jeunes joueurs Parisiens de l'époque, ce qui nous permit d'être 4 fois champions de France scolaire.

J'ai signé à Tours en 1980, année de mon service militaire au bataillon de Joinville, une équipe de France militaire avec laquelle, au tournoi international Shape (une base américaine Belge) nous allions terminer troisième derrière les USA et l'ITALIE, un résultat encore jamais enregistré !

## Mon école

*J'aime l'école de mon village  
Elle est petite mais sage*

*Elle connaît tous les secrets*

*De la guerre et du passé*

*Elle est toute une histoire*

*De la Vie de ce village*

*Elle m'apprend la paix et l'espoir*

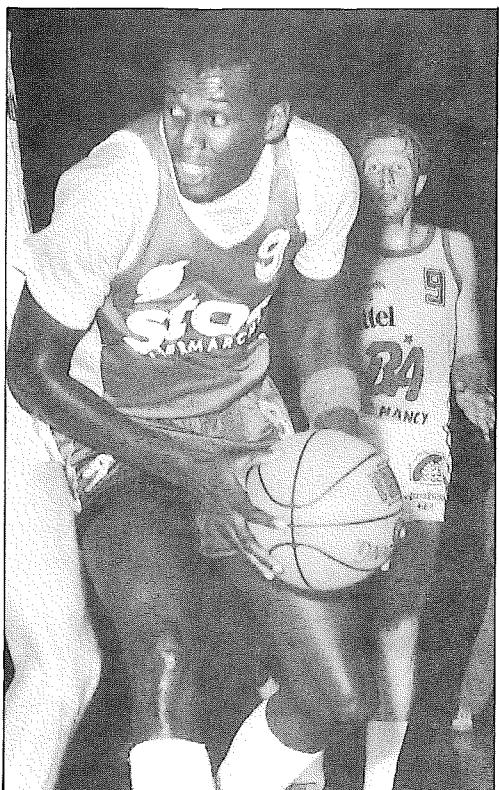
*Et quand tombe le soir,*

*Elle regarde tendrement la classe*

*Et se souvient du temps qui passe.*

Je suis resté 4 ans à Tours aux côtés de Jacques Cachemire et de Georges Vestris (2,15 m et actuel pivot de Limoges et de l'Équipe de France).

Nous avons été demi-finalistes de la coupe Korac (coupe d'Europe) en 1982 et si en champion-



nat de France nous terminions toujours 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup>, le grand moment de notre saison était le "DERBY des RILLETTES" face à un certain S.C.M. Le Mans...

En Août 1982 le très sérieux maire de Tours, M. Jean Royer, nous mariait Pascale et moi, et un an plus tard Sarah voyait le jour le 20 Juin, jour de mon anniversaire, à Chambray-les-Tours.

J'ai signé à l'ASVEL le club le plus prestigieux de France ! Le plus titré aussi, en 1985. Dès cette saison nous avons été demi-finalistes de la coupe des coupes, et second du championnat de France derrière Limoges.

Chaque année pendant trois ans, grâce à un bon classement en championnat de France nous avons pu nous illustrer en coupe Korac.

Et puis en 1988, en Juin, je suis arrivé au Mans pour signer au SCM, un club que je connaissais bien sûr très bien mais qui s'il n'était plus celui que j'avais cotoyé en championnat, conservait le désir de regagner le haut niveau.

Je connaissais aussi Claude Gasnal, son expérience du basket, son franc-parler m'avaient séduit depuis longtemps, et l'équipe en place du président Alain en passant par Tom Becker l'entraîneur et bien sûr tous mes coéquipiers achevèrent de me convaincre. Nous avons une équipe jeune c'est vrai, mais nous nous entraînons beaucoup (4 heures par jour), et surtout nous avons un gros courage et une grande envie de monter en 1A.

J'ai choisi d'habiter à Saint-Ouen-en-Belin car ce village calme et très fleuri m'a tout de suite conquis, et grâce notamment à tous les membres de la famille Leroi notre insertion a été très facile.

A monsieur le Maire Jean Fromont ainsi qu'à tous les Audoniens, je souhaite une excellente Année 1989 avec mes meilleurs voeux de réussite à tous.

Eddy Lamie

*Assis sur les petits bancs  
Elle reconnaît le visage  
Des enfants du Village  
Aujourd'hui devenus grands.  
Elle pense à tous ceux qui l'ont quittée  
A ceux qui sont là, mais qui l'ont oubliée.  
Moi, qui suis un enfant  
Je voudrai dire aux parents  
J'aime l'école de mon village  
Elle m'apprend à compter, lire et écrire  
Elle est une marche vers mon avenir  
Ne la laissez pas mourir.*

COMITÉ DES PARENTS D'ÉLÈVES

# LA VIE D'UNE COMMUNE (1977 - 1988)

## 1977

- Mise en place d'un collectage des ordures ménagères (la première lettre que le Maire a trouvé sur son bureau lui annonce la fermeture de la décharge communale).

- Travaux dans les classes : plafonds suspendus.

- Étude pour une mise en place d'un plan d'occupation des sols.

- Un orage de grêle entraîne au mois d'août des dégâts sur le clocher et la toiture du presbytère (réparations immédiates).

- Installation d'une cabine téléphonique publique sollicitée.

- Sur le clocher des abats-sons en ardoise qui sont cassés sont remplacés par des abats-sons en bois.

- Un abri est réalisé dans le cimetière.

- Le C.M. décide l'aménagement du chemin de la Gourdière et le redressement du chemin de l'Hôpital.

- Le C.M. charge le Maire de prendre contact avec l'Evêché pour reprendre le bâtiment du Presbytère, (aménagement au rez-de-chaussée de la Mairie, réservation d'un bureau pour M. le Curé à l'étage).

## 1978

- 2 tranches d'adduction d'eau, Chambron, La Grande Entrée et la Maussonière, Le Vigneau, Le Laurier.

- Le C.M. envisage l'achat de la Butte St-Mamert.

- Un panneau d'affichage municipal neuf (il est hélas devenu rapidement beaucoup trop petit).

- Désignation d'un architecte pour effectuer les travaux de l'actuelle mairie, (M. Prebay).

- A l'école le chauffage central est installé dans les trois anciennes classes.

- Réfection de la porte de l'église.

- Le C.M. subventionne une commune bretonne (de l'importance de la notre) victime de la marée noire.

- Pose de 2 panneaux publicitaires aux entrées du bourg.

- Le C.M. recherche un terrain pour réaliser un lotissement.

- Façade du logement de l'école refaite.

- Ouverture des plis pour les travaux de la mairie soit : 192 535,30 Frs.

- Installation de la cabine téléphonique.

## 1979

- Contacts sont pris avec M. Eloi pour l'acquisition d'un terrain permettant la réalisation d'un lotissement communal (actuel terrain de la Chanvrerie). Un lotisseur privé mettant en place le lotissement de la Barre, le projet Chanvrerie est abandonné temporairement.

- Action auprès des services des transports scolaires pour obtenir une liaison St Ouen-Château du Loir.

- Réfection de la toiture des logements de fonction (au dessus de l'actuelle agence postale).

- Réfection des peintures dans la cantine scolaire.

- Aménagement du carrefour chemin des Portes - route du Lude.

- Echange du terrain de l'ancien lavoir (propriété Fronteau) ce, pour permettre la réalisation d'un parking devant le cimetière.

- Peinture neuve dans les 3 anciennes classes.

- Un sinistre dans un logement de fonction oblige la commune à la réfection totale de ce logement (actuellement occupé par M. et Mme Janvier).

- Réalisation du lotissement de la Houssaie (4 lots) en rapport avec M. Beucher.

- Travaux dans le chemin rural de la Ruauté.

- Distribution de lait dans les écoles.

- 1<sup>re</sup> tranche de réfection du mur du cimetière.

- Projet de classe de mer présenté au C.M.

## 1980

- Le 4 Janvier une séance de C.M. houleuse évoque le stationnement dans la traversée du bourg (devant les commerces). Un arrêté de 1976 interdisant le stationnement devant ces commerces n'ayant jamais été appliquée. Le Maire demande au Conseil d'adopter une mesure plus souple (stationnement limité). Cette décision est prise par 7 voix contre 5 et un bulletin blanc.

- Mise en forme du chemin de Rochefort-Clémenceau.

- Installation d'un évacuateur de buées dans la cuisine du restaurant scolaire.

- Renouvellement d'une partie du mobilier scolaire.

- 2<sup>e</sup> tranche de réfection du mur du cimetière.

- Réalisation du parking devant le cimetière.

- Le C.M. pense à l'assainissement et sollicite une subvention pour la réalisation de la lagune et d'une première tranche de travaux.

- Le C.M. donne son accord pour l'implantation d'un atelier de couture dans la zone boisée (Atelier Laget).

- Réalisation du chemin de Rochefort 9 076,37 Frs.

- Réfection du chemin de la Caille 4 619,33 Frs.

- Le 4 mai, inauguration de la mairie.

- La commune accepte de participer à 50 % dans la réalisation du réseau d'assainissement du lotissement de la Barre.

- Réfection de la toiture (charpente et couverture) mairie.

- Le C.M. décide le 27 juin d'effectuer un abattement à la base de 15 % sur la taxe d'habitation. Par contre le C.M. désireux de lutter contre la spéculation sur les terrains à batir décide de doubler la valeur locative des terres à vocation urbaine.

- Modification du P.O.S., ce pour considérer en zone constructible le hameau de la Fouquellerie.

- Le C.M. décide d'exonérer au taux de 50 % les entreprises créant emploi qui s'implanteront sur la commune (3 ans minimum - 5 ans maximum).

- Réfection de la route de l'Etang 26 000 Frs.

## 1981

- Demande d'enquête d'utilité publique pour l'acquisition d'une réserve foncière (Terrain Bruneau).

- Réfection de la route de Chambron (55 770 Frs).

- Travaux de couverture-zinguerie à l'église.

- Achat d'un tracteur et d'une faucheuse.

- Travail à plein temps au secrétariat de mairie.

- Pose d'un feu clignotant à la sortie de l'école.

- Pose d'un chauffe-eau à l'école maternelle.

- Première classe de mer sur l'Ile de Batz.

- Acquisition du Terrain Bruneau.

- Mise en place d'un container spécial-verres.

- Achat d'un photocopieur pour la mairie.

- Accord des PTT pour la création d'une agence postale.

- 3<sup>e</sup> tranche de réfection du mur du cimetière.

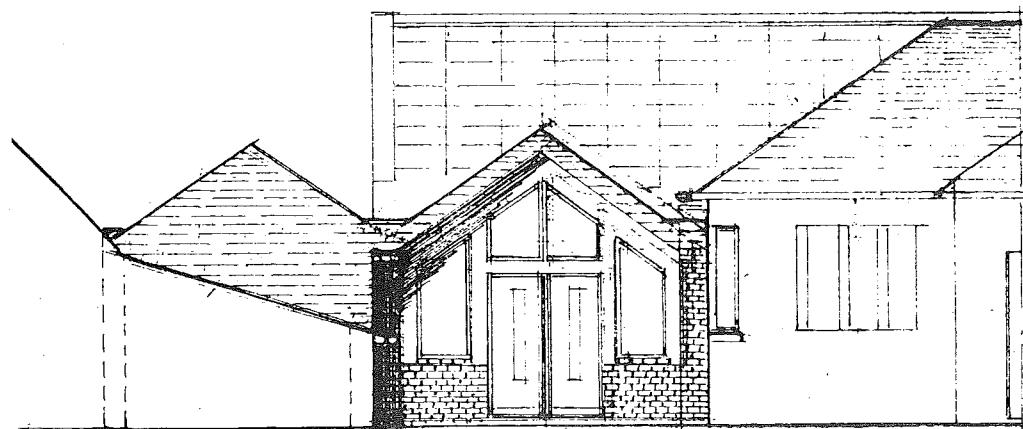
## 1982

- Réfection des trottoirs du bourg.

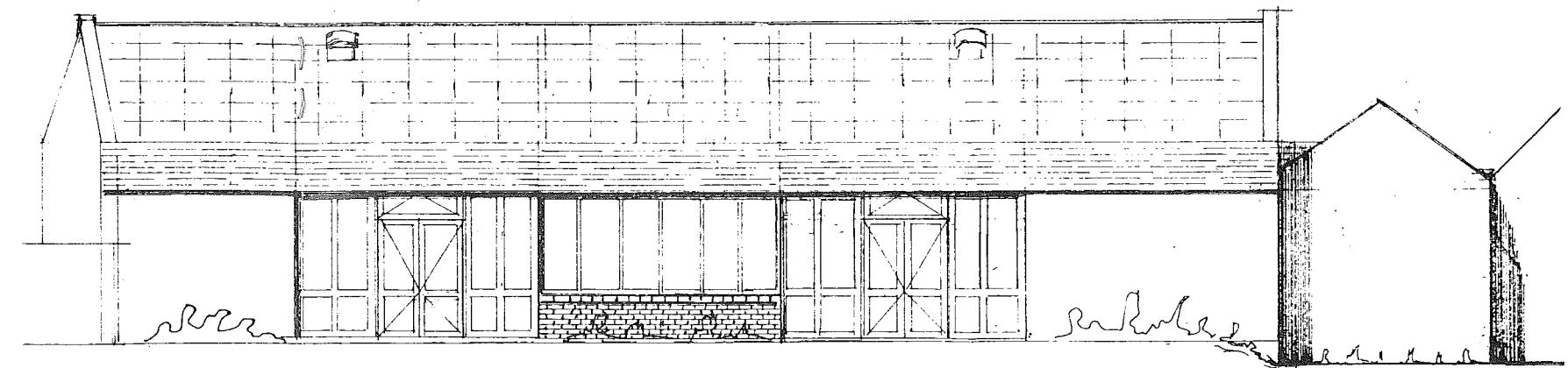
- Ouverture de l'agence postale.

- Classement en site protégé de l'étang de Clairefontaine.

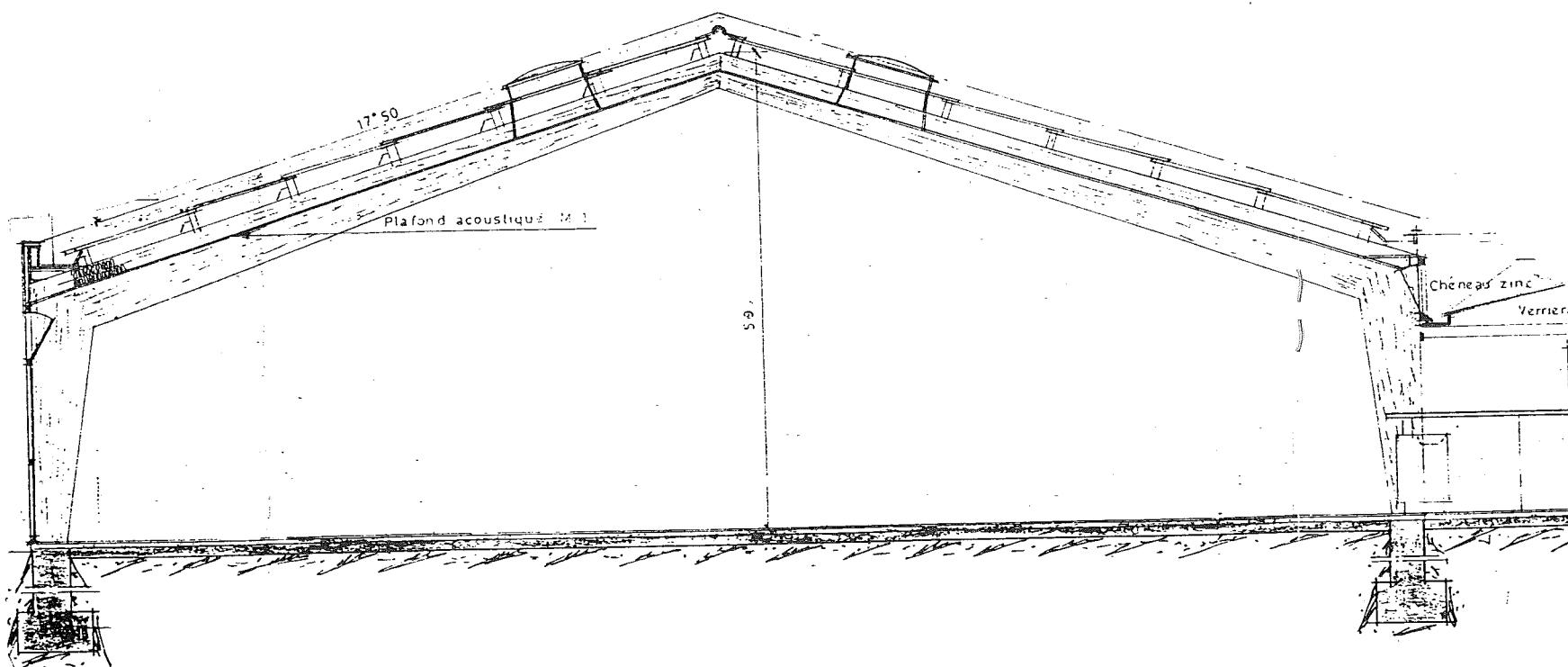
**- FACADE EST -**



**- FACADE OUEST -**

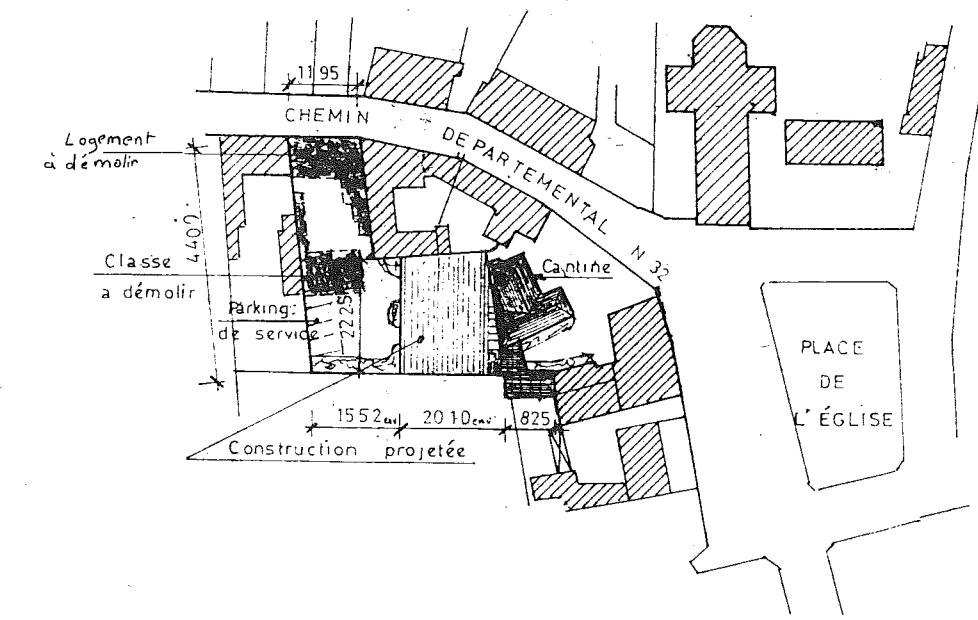


**PLAN DE LA FUTURE SALLE COMMUNALE**



**PLAN DE SITUATION**

ECHELLE 1/1000



# CLUB HAKALENDÉS

## 10 ans...

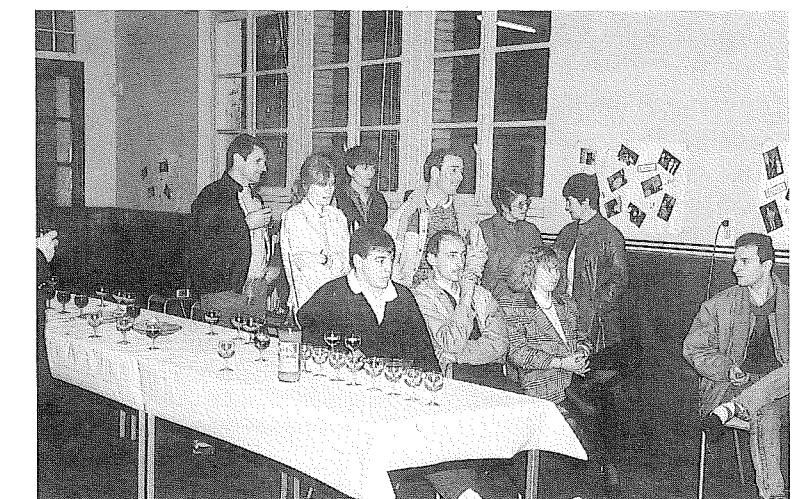
Eh oui, nous avons fêté en 1988, le dixième anniversaire du Club Hakalendes.

En effet, c'est en septembre 1978 que la municipalité de St-Ouen a mis à la disposition de quelques jeunes une partie de l'ancien presbytère. Puis l'idée est venue de contacter les jeunes de St-Biez et le Club Hakalendes était né. A propos, le mot "Hakalendes" n'a pas de signification particulière. Nous l'avons créé à partir du nom d'une baie bretonne, nom que nous avons déformé.

Pour fêter cet anniversaire, nous avons invité tous les "anciens" de l'association pour un vin d'honneur et un dîner. Les retrouvailles ont été sympathiques, même si nous n'étions pas aussi nombreux que nous l'espérions. Les années passent, les goûts, les loisirs changent...



Kermesse de l'École - 1988



Mais 1988 ne fut pas seulement l'année de l'anniversaire. Le Club Hakalendes, c'est toujours les manifestations que vous connaissez : méchoui, carnaval, et un superbe spectacle de danses folkloriques.

Meilleurs voeux à tous et à l'année prochaine...

Chacun était très intéressé par les diapositives présentées à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire



Nettoyage de la Butte St-Mamert par les membres du CM et les Présidents d'Associations. (Février 1988)

- Le C.M. commence une étude sur le lotissement de la Chanvrerie.
- Adduction d'eau route de l'Aunay, l'Orgerie, la Boulas, le Patis, la Ruauté, la Chouanne, le Mineraï.
- Profitant de travaux d'électrification rurale le C.M. décide d'étendre l'éclairage public sur le CD 32 côté Yvré-le-Polin.
- Réfection de la commande électrique de la sonnerie de la cloche de l'église.
- Et pour la première fois, le 17 novembre on commence avec la commune de Laigné à parler de ... la route de la Maintraie.
- 2 prunus sont plantés devant l'école et un tilleul dans la cour.
- Acquisition de la Butte St Mamert.

### 1983

- Première tranche de travaux d'assainissement.
- Construction de la lagune d'assainissement.
- Revêtement de la place en matériau gris.
- Plantation de thuyas au terrain de sport.
- Problème de l'écoulement des eaux pluviales résolu sous le pont de l'Hopital.
- Ecrêtage du mur de la cour de la cantine et déplacement du poteau EDF à cet endroit.
- Projet d'une deuxième tranche d'assainissement décidé.
- Achat d'un réfrigérateur pour la cantine scolaire.
- Participation de la commune à des travaux effectués dans la sacristie.
- Peinture de la salle de jeux de l'école.
- Réfection-rénovation du logement de fonction au dessus de l'agence postale.
- Et l'on commence à travailler sur le comice...

### 1984

- Réfection de la route de Laigné.
- Participation à des travaux d'éclairage public dans le lotissement de la Barre.
- Tranche importante de réfection de fossés.
- Aménagement de l'entrée de la mairie.
- Comice agricole.
- Réalisation de la 2<sup>e</sup> tranche d'assainissement.
- Projet arrêté pour une 3<sup>e</sup> tranche d'assainissement.
- Achat d'un micro-ordinateur pour l'école (donc équipée de deux micro-ordinateurs).
- Le projet de lotissement de la Chanvrerie est abandonné par la société IMOFIA, la commune prend le relais et décide de réaliser cette opération en deux tranches.
- Bac dégrasseur posé à la cantine.

### 1985

- Acquisition d'un photocopieur pour l'école.
- Pour la première fois l'on parle de logement sociaux...
- Achat du terrain pour réaliser le lotissement de la Chanvrerie.
- Pour la réalisation de logement sociaux des contacts sont pris avec le SECOS, l'office d'HLM et le Foyer Manceau.
- 3<sup>e</sup> tranche d'assainissement subventionnée à 45 %
- Gros dégâts sur la voirie suite à un hiver très rigoureux (la réfection du VO 7 route de la Tuffière est pris en charge par la SNCF soit 51 000 Frs).
- Le C.M. emprunte 150 000 Frs pour effectuer une remise en état de la voirie communale.
- Ouverture des plis des marchés pour les travaux du lotissement de la Chanvrerie.

### 1986

- Réalisation de la 3<sup>e</sup> tranche d'assainissement.
- Travaux de viabilité sur la première tranche de la Chanvrerie.

- La vente des 7 premiers lots de cette tranche s'effectue très rapidement.
- Encore un hiver très rigoureux ... encore des barrières de dégel ... encore des dégâts sur la voirie.
- Le C.M. donne un avis favorable au projet d'extension du silo de la CADS.
- Le C.M. demande à disposer d'un droit de préemption sur les transactions dans la zone UB du P.O.S.
- Décision de réaliser un court de tennis.
- Pour la première fois le 8 août 1986 on parle d'une salle communale...
- Travaux de viabilité de la 2<sup>e</sup> tranche du lotissement communal.
- Décision de doter le bourg de noms de rues.
- Installation d'un chauffage central à la cantine scolaire.
- Acquisition d'un terrain à M Chouanet pour la construction d'un poste de relèvement des eaux usées.
- Acquisition et échanges de terrains pour l'emplacement de la future salle communale.

### 1987

- Le C.M. confie la maîtrise d'œuvre des logements sociaux au Foyer Manceau.
- La commune adhère à un projet de Contrat Régional de Développement ébauché sur le canton d'Ecommoy.
- Réalisation d'un court de tennis (avec une subvention d'état), cette réalisation est la cause de bien des critiques... pourtant la moitié des 36 553 communes de France possèdent un court.
- Route de la Maintraie : le C.M. confie la maîtrise de l'ouvrage à la commune de Laigné en Belin... mais les travaux de l'étude n'avanceront pas plus vite...
- Mise en vente des terrains de la 2<sup>e</sup> tranche du lotissement de la Chanvrerie.
- Achat d'une faucheuse pour les bermes.
- Projet d'une 4<sup>e</sup> tranche d'assainissement.

### Quelques chiffres

#### Budget de fonctionnement

1977 - 430 868 Frs	1983 - 1 064 692 Frs
1980 - 612 110 Frs	1985 - 1 256 448 Frs
1988 - 1 681 974 Frs	

## UNC - AFN

La section continue ses activités malgré son petit nombre d'adhérents. Nous remercions Monsieur le Maire et son Conseil pour la subvention qu'il accorde qui nous permet de commémorer le 11 novembre et déposer une gerbe au Monument à l'intention de nos camarades morts pour la France. Nous participerons également au 8 mai.

Nous offrons tous nos vœux pour la nouvelle année.

Le Président

## CANTINE SCOLAIRE

La gestion actuelle en est rendue très difficile par un effectif en forte baisse.

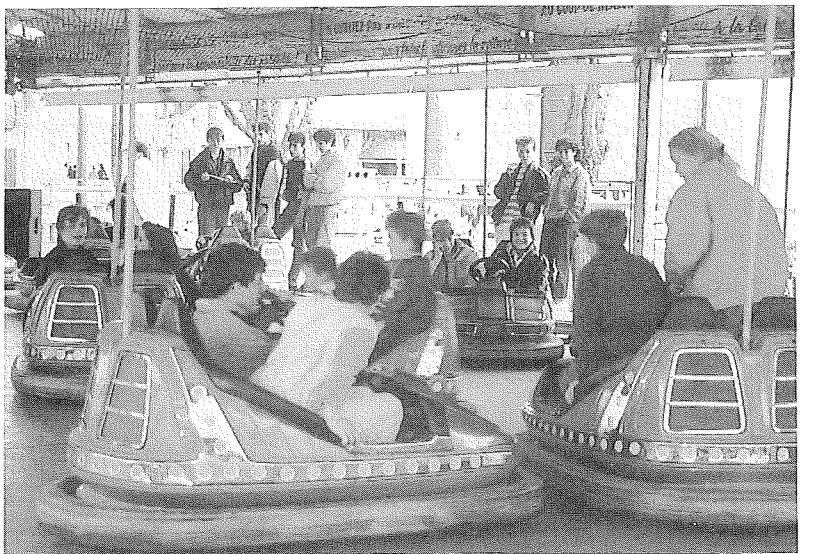
Néanmoins, l'année scolaire 87/88 s'était soldée par un actif d'un montant de 1.577 Frs, en partie grâce aux efforts des communes de St-Ouen et de St-Biez.

Rappelons que le prix du repas reste celui fixé au 1<sup>er</sup> janvier 88, soit 12,10 F.

Parents, notre cantine se meurt doucement faute d'effectif, et risque de disparaître. Soyons tous très vigilants !

Le Comité de Gestion

## L'A.D.A.R. a organisé en 88



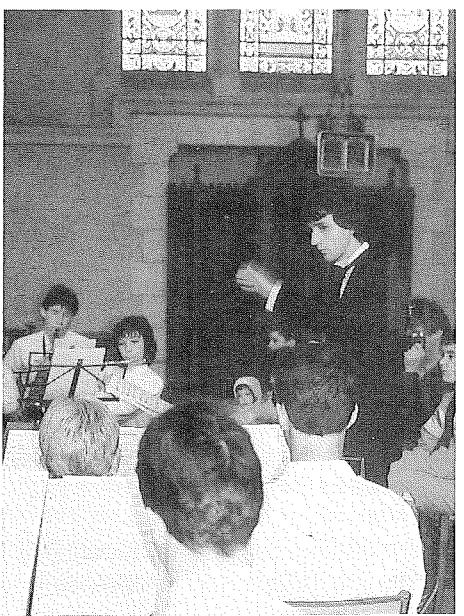
1<sup>er</sup> Mai 1988 : « La fête sur la place des Comtes de Belin »

### Ce que prévoit l'A.D.A.R. pour 1989

- Un après-midi récréatif pour les jeunes de St-Ouen-en-Belin en remplacement de la traditionnelle galette.
- Une exposition de photos de groupe scolaire.
- Une braderie dans les rues.
- Une fête foraine.
- Une retraite aux flambeaux et un bal populaire.

Toutes ces dates ne sont pas définitivement arrêtées (sauf pour juillet bien sûr) et ce, volontairement, afin de ne pas "gêner" d'autres associations.

Nous restons toujours dans l'espérance de voir naître un jour un calendrier des fêtes communal.



1<sup>er</sup> Mai 1988 : Concert dans l'église  
par la classe d'Orchestre  
de l'école de musique du Belinois

- La traditionnelle galette.
- Un week-end d'animation avec fête foraine et un concert avec l'école de musique du belinois.
- La retraite aux flambeaux et un bal populaire.

La fréquentation de ces fêtes a été très disparate et demeure faible au regard du "Potentiel" de St-Ouen, très "sollicité" il est vrai par les bals et autres organisations des Associations existantes.

Il n'en demeure pas moins que notre objectif reste celui de faire connaître notre commune et il ne saurait en aucun cas, aller en concurrence avec les manifestations déjà existantes.

Nous avions prévu en 88, une exposition sur les inventions Sarthoises en collaboration avec l'Association des Inventeurs Sarthois. Or si cette Association recensait 120 personnes ils furent peu nombreux à vouloir exposer. "Une visite éclair" à la Roche/Yon où était organisé un "Salon International" nous a permis d'obtenir des contacts fructueux, qui ne pourrons voir le jour que lorsque nous disposerons, d'une salle des fêtes. Ce projet restera donc en sommeil pour 1989.



Notre association reste ouverte à quiconque voudrait y adhérer et nous souhaiterions que pour le 14/7/89 une manifestation de plus grande envergure soit organisée afin que notre commune puisse fêter dignement l'anniversaire du bicentenaire de la Révolution.

Nous restons ouvert à toutes suggestions émanant de particuliers, d'Associations, voire même de la commune.

Et nous profitons de la parution de ce bulletin en début d'année pour présenter à chacun nos meilleurs vœux.

Le Président  
Jacques Olivier

### Exposition sur les photos de groupes scolaires

Nous avons gardé un excellent souvenir de la découverte de vos cartes postales de notre commune, exposées lors des fêtes du 14 juillet 87 (expo toujours visible dans l'entrée de la mairie). Sur la proposition de quelques habitants de notre commune il paraît intéressant d'exposer les photos de classe (en groupe avec l'ardoise devant le plus petit). En souhaitant qu'il nous soit possible de revoir ensemble le maximum de ces souvenirs heureux de notre vie scolaire à St-Ouen-en-Belin, et même pourquoi pas des villages du Bélinois (presque un avis de recherche).

#### Sur le plan de l'organisation :

- 1 - vous avez une photo, prévenez Mme Simone Goualard Tél. 43.87.46.30 à St-Ouen.
- 2 - Rassemblement des photos avec numérotation et reçu de votre prêt, afin d'éviter toutes erreurs ou pertes, au plus tard le 1<sup>er</sup> Mars 1989.
- 3 - exposition dans un local et sous protection plastifiée.
- 4 - les photos vous seront rapportées, l'exposition terminée.

En comptant cette fois encore sur la joie que nous avons toujours retrouvé les souvenirs du passé, même proche, ainsi que notre envie de participer à la vie de notre commune, on ne peut être qu'optimiste sur ce projet.

Si vous avez d'autres sujets d'exposition, n'hésitez pas à nous le signaler.

## CERCLE DES RETRAITÉS

Encore une année qui s'achève avec la tristesse d'avoir perdu plusieurs adhérents qui nous ont quitté pour toujours.

Par ailleurs, notre association marche très bien et nous serions heureux d'accueillir encore de nouveaux adhérents pour partager nos jeux de cartes (belote, manille). Nous les acceptons dès l'âge de 55 ans ! Venez vous faire inscrire lors d'une de nos deux réunions mensuelles, le vendredi à partir de 14 h au restaurant scolaire ou chez le président, M. Charles Livet.

Le bureau a été réélu avec cependant quelques petits changements. Merci à nos électeurs et électrices.

Nous remercions M. Le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention qu'ils nous accordent chaque année.

Nos remerciements aussi pour le repas offert début mai aux audoniens de plus de 65 ans.

Les 2 et 3 juillet, nous sommes allés à Verdun, ville meurtrie puis à l'ossuaire de Douaumont, terrifiante vision d'un amoncellement d'os humains. Nous y avons rencontré un seul rescapé âgé de 93 ans, bien lucide, signant son nom sur nos livres ou cartes postales ; nous avons visité le Luxembourg et sommes passés par Colombey-les-Deux-Églises en rentrant, deux journées bien remplies.

En octobre, une journée vendanges en Maine et Loire où nous sommes toujours bien accueillis mais le temps était gris et pluvieux.

Traditionnel rendez-vous des adhérents pour les agapes de novembre.

Enfin, décembre, un autre rendez-vous gourmand, celui de la buche de Noël.

En souhaitant à tous nos adhérents et amis une bonne et heureuse année 1989, accompagnée de nos vœux de bonne santé pour vous et vos familles proches ou éloignées.

Le Bureau

## AMICALE LAIQUE

C'est un grand merci que j'adresse en mon nom et celui de tous les membres de l'amicale à M. Olivier Pannier pour les 8 années qu'il a passé au sein du groupe dont 7 comme président.

Pour l'année scolaire 88-89 l'amicale a de grands projets.

- Une classe de mer qui emmènera les élèves de CM 1 et CE 2 à Meschers dans les Charentes-Maritimes au mois de mai 89 pour une quinzaine de jours.

Nous vous rappelons que pour financer cette classe de mer nous organisons une soirée crêpes et aussi une grande tombola avec de nombreux lots, en espérant que vous réserverez un chaleureux accueil aux enfants qui viendront vous solliciter.

Il y aura bien sûr comme chaque année un bal qui nous l'espérons pourra se dérouler dans la nouvelle salle communale. Le concours de pétanque invitera les boulistes à nous rejoindre le samedi de la Pentecôte. Et aussi la traditionnelle kermesse avec remise des prix à chacun des élèves de l'école qui auront préparé des chants et des danses avec leur instituteur.

Cette année étant celle du bicentenaire de la Révolution Française nous commémorons cette date comme il se doit lors de la kermesse. Avec l'espérance de vous voir nombreux à toutes les festivités.



### Composition du bureau

Présidente : Mme Métayer L.

Vice-Président : M. Livet C.

Trésorière : Mme Marcel L.

Sécrétaire : M. Beuvier M.

Membres de droit : M. Le Maire  
Mmes et MM. les Instituteurs

Membres élus : Mme Beucher L.  
M. Chevalier J.C., M. Drouet D.  
Mme Gervaise J., Mme Goubil N.  
Mme Ichet S., Mme Langlais M.R.  
M. Samson M., Mme Villedieu C.

La Présidente  
Laure Métayer



# Section Football U.S.S.O.B.



Nous voici à l'orée d'une nouvelle année. A cette occasion tous les membres du bureau ainsi que tous les joueurs de l'U.S.S.O.B. vous adressent leurs meilleurs vœux.

La section compte 51 licenciés environ :

31 seniors qui évoluent en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> division,  
3 cadets entente avec Laigné,  
8 minimes entente avec Mulsanne,  
5 pupilles et 4 poussins entente avec Laigné.

La saison 88/89 s'annonce sous ses meilleurs auspices puisqu'elle a vu la promotion d'un initiateur au sein du club et la création d'une équipe poussins. Les entraînements dirigés par les jeunes volontaires et dévoués ont lieu le jeudi à partir de 19 h pour les seniors et le mercredi à 15 h pour les jeunes.

En ce début d'année 89, je remercie les municipalités de St-Ouen et St-Biez, les dirigeants, les joueurs, les parents et les supporters de contribuer à la vie du Club, tant par leur aide financière que manuelle.

Nous espérons vous voir nombreux pour encourager et applaudir nos joueurs et n'oubliez pas notre bal du 29 avril 89 et notre tournoi en date du 8 mai 1989.



## Composition du bureau de l'U.S.S.O.B.

Président : Lechat Serge  
Vice-Présidents : Papin Daniel, Loyer Xavier  
Secrétaire : Goëthal Serge  
Secrétaire adjoint : Hureau Alain  
Trésorier : Livet Bernard  
Trésorier adjoint : Corvazier Bernard  
Membres : Gaignon Bernard, Pousse Yves, Pasquier Paul, Loiseau Dominique, Loiseau Didier, André Philippe, Boulard Sylvère, Gasselin Laurence, Marquis Serge, Baudry Daniel, Houdayer Jean-Yves.



# Section U.S.S.O.B. Volley

A l'occasion de cette nouvelle année la section volley ball de l'U.S.S.O.B. est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux.

La rentrée de septembre 1988 a été marquée par deux événements importants :

1) La création d'une collaboration avec Mulsanne, commune à fort potentiel de jeunes mais qui ne disposait pas de club de volley ball structuré. En contrepartie St-Ouen-St-Biez utilise le gymnase de Mulsanne pour disputer quelques rencontres de niveau régional.

2) L'accroissement des effectifs est dû aux retombées du feuilleton télévisé Jeanne et Serge, à la participation de l'équipe de France vice-championne d'Europe, aux jeux olympiques de Séoul et au dynamisme de notre section qui n'a pas hésité à s'investir dans des manifestations de sport de masse (semaine du sport pour tous, parcours santé, matchs de démonstration etc...)

## Les équipes engagées pour la saison 88-89.

Équipe 1 féminine : Championnat régional avec l'intégration de deux jeunes joueuses, l'équipe peut terminer en haut du tableau.

Équipe 2 féminine : Championnat départemental II, l'équipe peut nous réservé une agréable surprise pour la fin de la saison.

Équipe cadette : L'équipe a été profondément remaniée cette année, patience et indulgence pour ces jeunes joueuses.

Équipe benjamine : Nouvelle équipe de jeunes filles, elle dispute un championnat en deux phases, tournois puis matchs à partir de janvier 89.

Équipe masculine : Trois nouveaux joueurs sont arrivés cette saison l'objectif sera le maintien en départemental I.

École de volley : Désormais la section compte deux écoles de volley.

- l'une à St-Ouen St-Biez, une vingtaine d'enfants de 8 à 12 ans, garçons et filles se retrouvent le samedi après-midi à Chardonneux.

- l'autre à Mulsanne : composée d'une quinzaine d'enfants dans la même tranche d'âge.



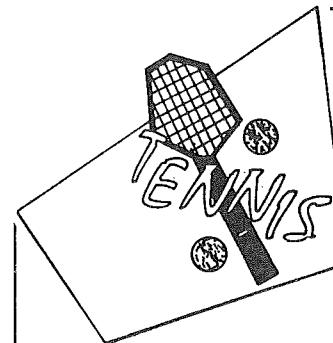
## Projet : création d'une section volley détente.

N'hésitez pas à venir pratiquer le volley ball sport de détente et de loisir, nous envisageons de créer un groupe détente. Loisir destiné à tous, jeunes et moins jeunes : renseignements au tél. N° : 43.28.60.65

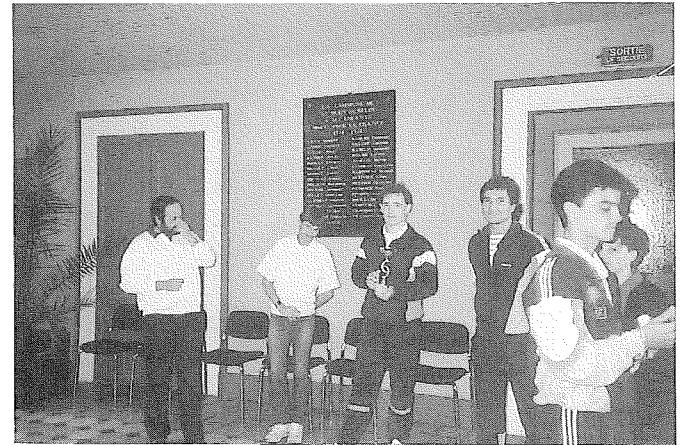
Pour conclure, permettez-moi de m'adresser aux joueurs, animateurs, dirigeants, parents et sympathisants du volley ball.

Notre sport est en constante évolution, nous avoisinons cette saison une soixantaine de volleyeurs. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard mais d'un travail en profondeur que vous menez depuis de nombreuses années. Je vous en remercie du fond du cœur pour votre conscience et votre dévouement à la cause de la jeunesse et du sport en général.

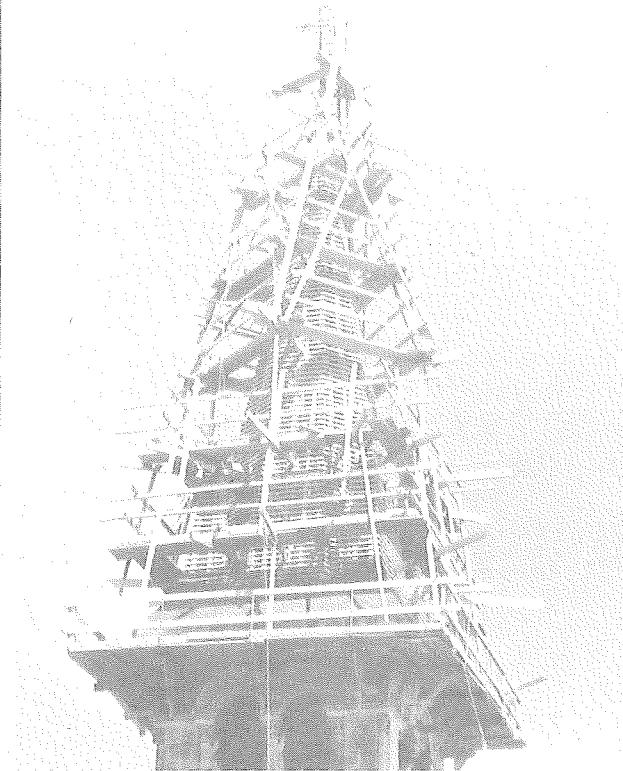
Vive le volley à St-Ouen St-Biez  
Le Président Thierry Bourges



Remise des prix du concours de tennis organisé par les Jeunes (Sponsorié par la BNP)



St-Ouen-en-Belin, près



Phototypie J. Bouvet, Le Mans